

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Bavilliers (90800)

Réponses de Gabriel Personeni, au nom de la liste « BAVILLIERS Avenir Notre Espace de Vie »

— le 10/03/2020 à 17:00 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Ce plan concernera d'abord la piste cyclable du centre-Ville dans le cadre de notre projet de fluidification de la circulation et ensuite se prolongera sur la rue d'Argiesans : les membres de VELOXYGENE de Bavilliers seront associés à ce plan

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 1 fois par an.

En incluant les autres modes de déplacements doux (marche à pied et transports en commun) qui associe les usagers (association et individus).

Ce comité vélo sera pris en charge par l'Adjoint chargé du cadre de vie, bien sûr les usagers participeront aux réunions de ce comité

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Formation auprès du CEREMA, PAMA et de la FUB.

Une démarche serait faite dans ce sens

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Entrée de la ville depuis Argiesans jusqu'au carrefour de la rue des écoles.

Nos pistes cyclables actuelles répondent à ces critères comme y répondront les futures pistes cyclables: Concernant la rue d'Argiesans l'opération ne sera pas immédiate compte tenu que la piste cyclable déjà existante qui ne donne pas satisfaction devra être totalement refaite

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : avec fléchage cycles et piétons et indication de distance.

Nous prenons note

Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Danjoutin et Argiesans.

Des concertations seront faites avec les Municipalités d'Argiesans et de Danjoutin, de toute façon elles sont obligatoires et nécessaires dans le cadre d'un futur PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal)

Action n°7 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. (Centre ville)

O.K mais nous nous informerons sur ce fonds mobilités actives

Action n°8 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.
(par ex sur le trottoir)

Le réseau cyclable est nettoyé régulièrement par l'équipe Municipale crée à cet effet

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

la vitesse de toutes les rues du secteur résidentiel de Bavilliers est limitée à 30 Km/h, des ralentisseurs et des contrôles de police agissent pour assurer le respect de cette vitesse

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

les double - sens cyclable est généralisé dans nos rues à sens unique : étude de sas à faire

Action n°11 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment partout où il y a des zones 30.

C'est fait

Action n°12 : je suis indécis-e

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

La circulation aux heures de sortie devant de nos école maternelle et primaire, est contrôlée par l'A.S.V.P, et la police

Action n°13 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement Instaurer des zones bleues pour éviter les voitures ventouses.

c'est une réflexion permanente qui doit s'adapter aux situations nouvelles

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°14 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Arceaux vélos abrités vers la mairie/médiathèque et vers tous les commerces.

de nouvelles implantations seront faites

Action n°15 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trotinettes dans les écoles et les équipements publics.
Locaux fermés.

un local existe à l'école primaire, pas prévu à l'école maternelle

Action n°16 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Pris en compte

Action n°17 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Le futur PLU intégrera ces obligations : Mais comme indiqué à l'action 6 le futur PLU sera plutôt un PLUi

Action n°18 : je suis indécis-e

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Dans la commune : augmenter le nombre des stations vélos Optymo.

Mais nous pensons pour l'instant que les vélos de nos 2 stations de vélo OPTYMO à Bavilliers suffisent: mais cela peut évoluer

Promouvoir une culture vélo

Action n°19 : je suis indécis-e

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Ce programme national est déjà appliqué à l'école primaire,

Action n°20 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le cas

Action n°21 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Proposition déjà faite

Action n°22 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

dans le cadre de la construction de la future école Maternelle, cette mise en place sera prise en compte

Action n°23 : je suis indécis-e

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

cela fait partie des actions de nos gardes champêtres

Action n°24 : je suis indécis-e

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

C'est une bonne idée : En conséquence une brochure d'information sera créée pour traiter de tous ces points, elle sera diffusée dans chaque foyer par la municipalité

Commentaires généraux

Personnellement je suis un ardent partisan de l'utilisation du vélo puisque durant toute ma carrière professionnelle j'ai fait le parcours aller et retour Bavilliers-ALSTOM chaque jour soit 20 Km au total journalièrement à l'époque sans piste cyclables qui apportent maintenant une bien meilleure sécurité. Cette mobilité bonne pour la santé et la planète est à promouvoir et s'intègre bien dans notre commune que nous voulons "Ville à la campagne"